

ECOLE GUILLAUME DE NORMANDIE

18, rue des Pestils
50760 MONTFARVILLE
☎ 02.33.23.12.10
Mail : ce.0501523j@ac-caen.fr

SIRSEV

18, rue des Pestils
50760 MONTFARVILLE
☎ 02.33.20.42.75
Mail : sirsev@wanadoo.fr

PRESENTATION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE SUR LA COMMUNE de MONTFARVILLE A PARTIR DU 12 MAI

INFORMATIONS PARENTS :

En vue d'envisager un déconfinement sur l'école de Montfarville à partir du 11 mai (du 12 pour les élèves), vous trouverez ci-dessous un descriptif de l'organisation possible de mettre en place pour notre école. Celle-ci comporte de nombreuses contraintes nouvelles que la situation impose et dont il est important que vous ayez conscience pour prendre votre décision, en particulier pour les enfants les plus jeunes.

**Le présent protocole pourra être revu et modifié en fonction du déroulement de la 1^{ère} semaine puis de la seconde avec l'accueil des maternelles.
L'organisation tenant de la bienveillance de tous.**

I - Les dispositions communes pour l'école maternelle et l'élémentaire

- L'école accueillera les élèves de la GS au CM2 à partir du 12 mai, et tous les enfants de soignants ou des professions répertoriées.
- Les enfants de PS et de MS seront accueillis à partir du 18 mai dans le respect des places disponibles.
- Nous n'accueillerons pas les enfants de TPS.
- La garderie fonctionnera sur les mêmes horaires et mêmes principes dans les locaux habituels.
- La cantine fonctionnera dans les mêmes règles sanitaires qu'en classe.
- Les conditions sanitaires seront bien sûr respectées en tout lieu de l'école selon le protocole sanitaire de l'éducation nationale en date du 03/05/2020.

II - Rythmes et horaires

1) Accueil.

- Les enfants seront accueillis par groupes restreints : **15 maximum** en élémentaire et **10 maximum** en maternelle (voire 8 pour les plus petits).
- Seuls les enfants de PS dont les parents travaillent seront acceptés l'après-midi, l'accueil au dortoir ne permettant pas une distanciation sanitaire pour la totalité des élèves de PS.
- Les groupes ne seront pas effectués en fonction du niveau de classe mais en fonction du taux de présence.
- Pour les enfants qui resteront à la maison, ils travailleront sur la base des documents ou ressources envoyés par l'équipe enseignante par tout moyen mis en place précédemment depuis le début du confinement.

Les enfants présents en classe travailleront donc sur le plan de travail distribué par l'enseignante puisqu'ils ne seront pas obligatoirement dans le groupe avec leur enseignante habituelle.

Les enseignants ne pourront évidemment pas pratiquer la continuité pédagogique dans les mêmes conditions qu'auparavant.

2) Les horaires d'entrée et de sortie et leurs modalités.

Les horaires sont maintenus.

**Les parents ne pourront pas entrer dans l'école
Afin d'éviter tout rassemblement, un seul parent par enfant devra se présenter
à la porte d'entrée ou de sortie**

Ecole Maternelle

- L'entrée se fera par la porte bleue (entrée maternelle). Un adulte fera l'accueil, le parent fera entrer son enfant dans le sas, **1 enfant dans le sas sans parent**, l'adulte le guidera vers son enseignant. Un adulte veillera alors que le lavage des mains soit correctement réalisé.

- La sortie se fera par le portillon de la cour des maternelles : L'enseignante aura posé des cerceaux distancés dans lesquels les enfants attendront leurs parents. Lorsque l'adulte se présentera au portillon, l'enseignante appellera l'enfant.

Ecole élémentaire

L'entrée et la sortie se feront par la porte verte (côté élémentaire).

- Pour l'entrée : **dans le sas, 1 enfant seulement (pas de parent)**, accueilli par un adulte qui le guidera vers l'adulte qui lui donnera les 1ères consignes de lavage de mains et d'installation en classe.

- Pour la sortie : un marquage dans le couloir permettra à chaque enfant de se positionner à distance des autres en attendant son tour de sortie après un lavage de mains.

Les attroupements de parents sont à proscrire. Il vaut mieux attendre l'heure d'ouverture dans votre voiture et puis approcher dans le respect de la distance physique.

Des marquages au sol seront apposés devant chaque entrée, vous devrez respecter cette distanciation.

Les enfants se rendent directement en classe, pas de récréation à l'arrivée dans l'école.

De même, à la sortie des classes, les horaires et les distances seront à respecter (entre les parents également).

Des dispositions seront prises pour accueillir les élèves qui viennent par le bus ou de la garderie, si ceux-ci sont assurés, nous attendons la confirmation dans les jours qui suivent.

3) Les récréations :

Afin de garantir une aération des salles de regroupement, deux créneaux de récréation par demi-journée seront mis en place. La sortie de chaque groupe se fera en fonction du nombre d'enfants accueillis. **Aucun jeu de cour ne sera disponible sauf peut-être vélos et trottinettes si la désinfection est envisageable et ceux-ci seraient en usage unique (réservé pour 1 seul enfant avant désinfection.**

III - Le respect des conditions sanitaires

1) Les enfants doivent se présenter à l'école sans aucun symptôme pouvant s'apparenter à ceux du coronavirus, en particulier fièvre même légère, toux, problèmes gastriques. Cela devra être vérifié par les familles avant d'amener l'élève à l'école.

Mme la directrice se réserve le droit de prendre la température des enfants (avec thermomètre frontal sans contact) en cas de doute et de rappeler la famille si un des symptômes s'avère, lequel parent aura obligation de reprendre son enfant dans les plus brefs délais. La température doit être inférieure à 37.8° C.

2) Les masques

Tous les enseignants et personnels intervenants dans l'école porteront des masques dits « grand public » de catégorie 1.

Pour les familles qui souhaitent faire porter un masque aux enfants, vous devrez vous assurer du renouvellement et/ou désinfection de ceux-ci au quotidien. Le port du masque devra faire l'objet d'un apprentissage.

En cas de nécessité de rupture de la distanciation physique (blessure à soigner par exemple ou apparition de symptôme), des masques pédiatriques pourront être mis aux élèves (si nous en avons)

3) Le lavage des mains devra être très fréquent

L'usage des mouchoirs en papier jetables est indispensable ainsi que l'apprentissage de la procédure pour le jeter dans la poubelle dédiée. Il est donc souhaitable de fournir des paquets de mouchoirs à votre enfant.

4) Le matériel

Chaque enfant recevra un matériel qui restera en classe dans son casier attitré. Il est préférable qu'aucun enfant n'apporte son cartable. Interdiction de prêt de matériel entre les élèves.

Les porte-manteaux seront espacés et identifiés par des vignettes nominatives.

Les enfants de PS admis à la sieste (conditions précitées au paragraphe II – 1) pourront apporter leur doudou dans un sac plastique à leur nom. Les draps et couvertures seront lavés quotidiennement.

Les contenus pédagogiques ne seront pas une priorité dans un premier temps. Les enfants doivent avant tout apprendre à vivre ensemble différemment, en respectant désormais une distanciation sociale. Ils doivent aussi apprendre des règles d'hygiène renforcées.

C'est donc sur cette base qui, nous le reconnaissons, fait peser des contraintes fortes voire très fortes pour les plus jeunes enfants que nous vous demandons de vous déterminer.

En fonction de vos réponses, les groupes seront établis en essayant autant que faire se peut de respecter les fratries.

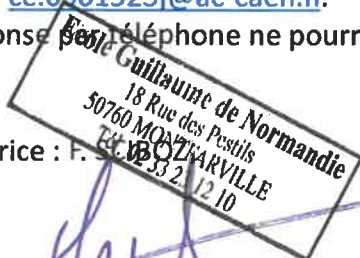
Vous serez contacté par téléphone ou par courriel pour vous indiquer les jours d'accueil de votre enfant.

Nous restons conscients qu'il doit rester encore des questions en suspens et que de nombreuses choses ne seront plus possibles à l'école surtout chez les petites et moyennes sections où beaucoup d'apprentissages passent par le jeu et le contact.

Aucun enfant ne pourra être accueilli sans retour du volet suivant : à retourner impérativement **pour le 7 mai 12h00**, par voie numérique (scanner ou photographier votre réponse) via la messagerie de direction ce.0501523j@ac-caen.fr.

Une réponse par téléphone ne pourra pas être acceptée.

La Directrice : F.



Présidente de S.R.S.F.V. : Mme LEONARD



J'ai pris connaissance des dispositions proposées pour la scolarisation des élèves à l'école de Montfarville et des nouvelles contraintes liées à ce fonctionnement exceptionnel.

Je soussigné _____ responsable

de l'enfant _____

J'ai lu et accepte ce fonctionnement. Mon enfant fréquentera l'école de Montfarville dans le cadre défini à partir du mardi 12 mai pour les enfants de la GS au CM2 et à partir du 18 mai pour les PS et MS

Signature :